

# Le Jeanne-Mance

VOLUME 7 • NUMÉRO 1 • AUTOMNE 2011

BULLETIN D'INFORMATION DU CSSS JEANNE-MANCE

## SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

La séance publique d'information du CSSS Jeanne-Mance aura lieu le jeudi 27 octobre au Centre St-Pierre, situé au 1212, rue Panet. Cette année encore, l'activité prendra la forme d'un cinq à sept, afin de permettre aux représentants des organismes du territoire, à la population, aux intervenants du CSSS et aux membres de son conseil d'administration de se rencontrer dans une atmosphère décontractée et propice aux échanges. Merci de confirmer votre présence à Sylvie Goyette, au 514 525-1900, poste 7461.

## UNE VIDÉO À NE PAS MANQUER

Le 30 mai dernier, les convives du Festin Homard de la Fondation CSSS Jeanne-Mance ont eu la chance de voir, en première mondiale, une vidéo présentant les diverses facettes des services et des programmes offerts par le CSSS Jeanne-Mance à sa clientèle. La vidéo a été produite par la Fondation et réalisée par les firmes Atypic et Avenue 8. Les nombreux intervenants et clients qui ont généreusement accepté d'y participer témoignent du dynamisme des équipes qui veillent au bien-être et à l'amélioration de la santé de la population du territoire, des plus jeunes aux plus âgés. Nous vous invitons à prendre quelques minutes pour visionner cette vidéo au [www.fondationcsssjeannemance.ca](http://www.fondationcsssjeannemance.ca).

## UNE NOUVELLE TABLE DE CONCERTATION

Afin de resserrer les liens entre le CSSS Jeanne-Mance et les pharmacies du territoire, la Direction des affaires médicales de l'établissement a mis sur pied une table locale des pharmaciens de son réseau local de services. Ses membres auront pour mandat, entre autres, de favoriser le développement d'ordonnances collectives et d'élaborer des activités de prévention et de dépistage dans la communauté, notamment en milieu scolaire. Leur travail débutera officiellement en novembre prochain. On s'en reparle!



### Dans ce numéro

- 2 Adoption d'une politique alimentaire: vers une saine alimentation
- 3 Éclosions d'influenza et de gastroentérite: un bilan très positif
- 4 Itinérance et limites intellectuelles  
L'allaitement en public, un geste naturel

## ÉQUIPE MOBILE DE RÉFÉRENCE ET D'INTERVENTION EN ITINÉRANCE

# Transformer le regard de l'autre



Deux intervenantes du CSSS Jeanne-Mance, l'infirmière Nathalie Gallant et la travailleuse sociale Annie Ruel, les policières Sophie Bellemare et Stéphanie Gendron ainsi que le policier Laurent Dyke du SPVM forment l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (EMRII).

IL Y A DEUX ANS, le CSSS Jeanne-Mance et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) créaient l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance. Cette équipe, formée de policiers, d'une travailleuse sociale et d'une infirmière du CSSS, mène de front plusieurs missions ambitieuses. Elle vise, notamment, à favoriser la complémentarité des interventions du SPVM avec celles des autres partenaires qui agissent auprès des personnes en situation

d'itinérance, tant dans le réseau de la santé et des services sociaux que dans les réseaux communautaire et judiciaire.

Les clients qui sont dirigés vers l'EMRII ont, entre autres caractéristiques, d'être la cause d'un nombre élevé d'appels aux policiers ou aux services d'urgence de Montréal. L'équipe intervient actuellement auprès d'une cinquantaine de personnes, dont une trentaine de façon plus soutenue. Instables et présentant des problèmes complexes de santé mentale ou de dépendance, ces personnes en situation d'itinérance ou en voie de le devenir refusent souvent toute forme d'aide. Cette situation paradoxale a pour conséquence d'épuiser les ressources susceptibles de les aider à améliorer leur santé et leurs conditions de vie.

Travailler en collaboration avec des policiers en uniforme, qui sont au fait des réalités propres à l'itinérance et sensibles à la problématique, offre des avantages considérables aux intervenants du CSSS. Cette complicité leur permet d'être moins craintifs d'aller à certains endroits, ce qu'ils ne pourraient pas faire autrement. L'accès à une auto-patrouille facilite les nombreux déplacements des membres de l'équipe vers les ressources dispersées dans la ville, cette activité constituant une partie importante de leur travail.

Suite page 2: **Une active collaboration**

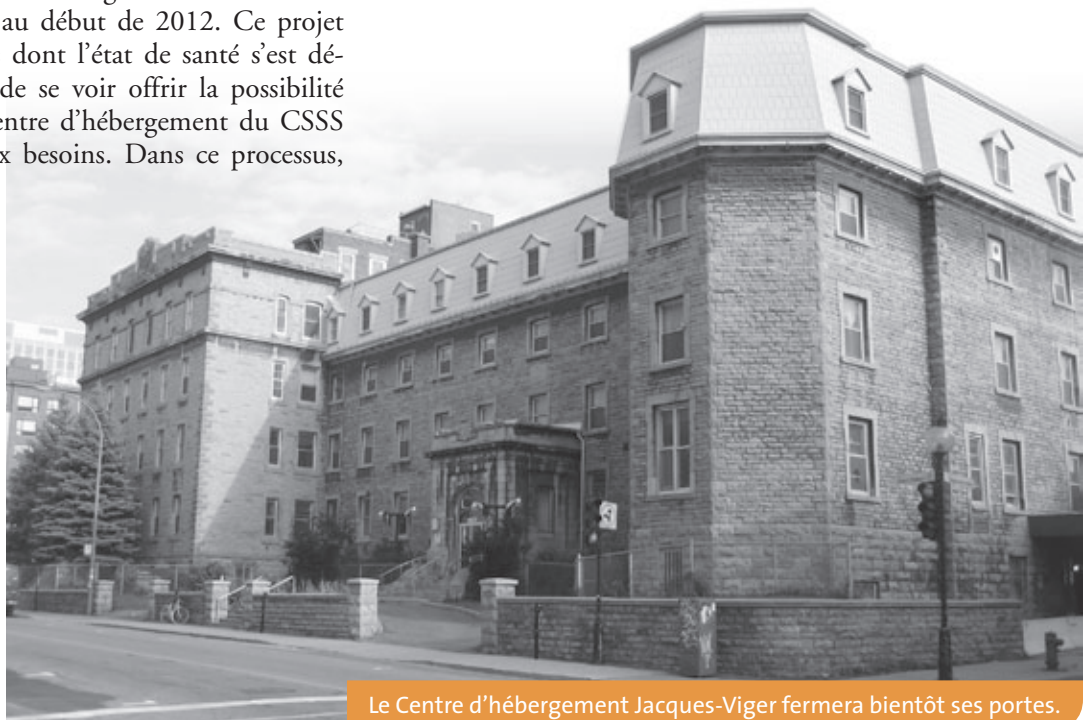
## Relocalisation de l'URFI

LE 15 AOÛT DERNIER, le conseil d'administration et la direction du CSSS Jeanne-Mance étaient heureux d'annoncer que la relocalisation de l'Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) et des services ambulatoires de réadaptation (hôpital de jour) pouvait être entreprise, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal ayant donné son aval au projet. Une fois menée à terme, la relocalisation permettra enfin la fermeture définitive du Centre d'hébergement Jacques-Viger, où sont encore installés les services ambulatoires et les services intensifs de réadaptation du CSSS.

Les travaux d'aménagement des nouveaux locaux, aux 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages du Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or, commenceront au début de 2012. Ce projet permettra à quelques résidents dont l'état de santé s'est détérioré depuis leur admission de se voir offrir la possibilité d'être relogés dans un autre centre d'hébergement du CSSS mieux adapté à leurs nouveaux besoins. Dans ce processus, le CSSS se départira d'une douzaine de lits d'hébergement temporaire, qui étaient occupés dans une proportion de 86% par des personnes vivant à l'extérieur du territoire. Pour le conseil d'administration et la direction du CSSS, la relocalisation de l'URFI et des services ambulatoires de réadaptation devait se faire sans compromettre les services à la population. Le changement de vocation des lits visés par cette opération avait d'ailleurs été envisagé avant même

que ne soit confirmée la relocalisation de l'URFI et de l'hôpital de jour au Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or.

Le CSSS Jeanne-Mance est très fier d'avoir réussi à conserver l'expertise et les services de ses équipes de réadaptation et tous ses lits d'hébergement permanent, tout en maintenant un nombre suffisant de lits d'hébergement temporaire pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie vivant sur son territoire. Il est prévu que les équipes de l'URFI et de l'hôpital de jour intègrent leurs nouveaux locaux d'ici la fin de l'année 2012.



Le Centre d'hébergement Jacques-Viger fermera bientôt ses portes.



Vous avez l'habitude de lire  
*Le Jeanne-Mance* à l'écran ?

Une version électronique du bulletin  
spécialement créé pour les internautes  
est maintenant disponible  
au [lejeannemance.com](http://lejeannemance.com).

**L'essayer, c'est l'adopter!**

## Une active collaboration

Suite de la page 1

Grâce aux moyens de communication dont disposent les policiers, il devient possible de localiser un client plus rapidement ou d'intervenir dans les moments critiques du parcours des individus. Les membres de l'EMRII peuvent, par exemple, veiller à ce que les conditions de remise en liberté soient adaptées à la réalité des personnes en situation d'itinérance lorsque survient une arrestation, prévoir des rencontres en centre de détention, ou accompagner un client à l'hôpital ou à un centre de désintoxication afin qu'il reçoive les soins appropriés.

L'EMRII a également pour mission de sensibiliser les patrouilleurs du SPVM à la réalité complexe du phénomène d'itinérance. Pour plusieurs d'entre eux, intervenir auprès de cette clientèle est considéré comme une activité qui ne relève pas du travail du policier. La culture policière valorise l'efficacité dans l'immédiat. En matière d'itinérance, les victoires s'obtiennent une à une, à force de détermination. Petit à petit, les regards se transforment: les policiers saisissent mieux les contraintes du réseau, et les intervenants réalisent que le rôle des policiers, dernière option pour les citoyens qui les appellent, est loin d'être simple.

L'expérience de l'EMRII est appelée à se poursuivre et à se développer. Déjà, des réussites démontrent que les interventions portent leurs fruits. Peu à peu, l'équipe arrive à influencer les organisations auxquelles elle est rattachée, pour le mieux-être des personnes itinérantes comme des autres citoyens de la ville. Pour en savoir plus sur l'EMRII, prenez le temps de lire le passionnant article intitulé *Possibilités inédites* écrit par Frédéric Maari, intervenant au CSSS. Jusqu'à tout récemment, il faisait partie de l'équipe. L'article est paru dans le numéro du printemps de la *Revue du CREMIS*, disponible au [www.cremis.ca](http://www.cremis.ca).

L'EMRII intervient en deuxième ligne et travaille en collaboration avec les policiers patrouilleurs. Son mandat ne doit pas être confondu avec celui de l'équipe d'Urgence psychosociale-Justice (UPS-J), qui intervient en situation de crise, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. L'équipe UPS-J fêtera d'ailleurs son 15<sup>e</sup> anniversaire en octobre prochain. Ne manquez pas de lire l'article qui portera sur ce sujet dans le prochain numéro du *Jeanne-Mance*.

## On attend de la visite!

LES VISITEURS D'AGRÉMENT CANADA et du Conseil québécois d'agrément feront une tournée des sites du CSSS du 19 au 23 septembre 2011. L'agrément est un processus d'autoévaluation et d'évaluation externe de la qualité et de la sécurité des soins et des services donnés par les établissements de santé et de services sociaux. Au cours des derniers mois, plusieurs activités ont été réalisées en vue de cette visite. Les sondages sur l'autoévaluation des pratiques, sur la satisfaction et la culture de sécurité des résidents et des usagers ainsi que sur le climat organisationnel ont déjà permis de mesurer divers aspects de la qualité des soins et des services au CSSS. Vous entendrez certainement reparler d'agrément dans les prochains numéros du *Jeanne-Mance*!

## Ron Rayside à la radio

DEPUIS LE 23 AOÛT DERNIER, le président du conseil d'administration du CSSS Jeanne-Mance, Ron Rayside, participe à l'émission L'après-midi porte conseil animée par Dominique Poirier, sur la Première chaîne de Radio-Canada. Sa chronique, d'une durée de huit minutes, est diffusée entre 14h20 et 14h30 tous les mardis jusqu'à la fin de septembre 2011. Personne ne sera étonné d'apprendre qu'il y traite d'action citoyenne, de la ville de demain et de développement durable. Il est possible d'entendre ses capsules sur le site de l'émission au [www.radio-canada.ca/emissions/lapres-midi\\_porte\\_conseil/2011-2012](http://www.radio-canada.ca/emissions/lapres-midi_porte_conseil/2011-2012).

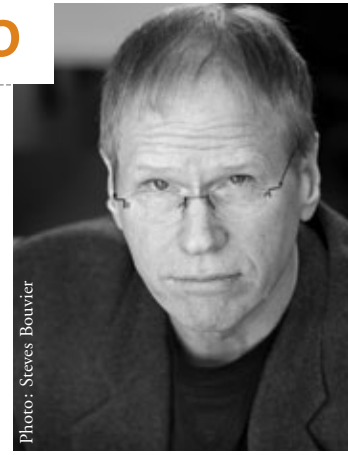


Photo: Steves Bouvier

M. Rayside a également été interviewé le 15 août dernier par Robert Frosi, l'animateur de l'émission C'est bien meilleur le matin à l'antenne de Radio-Canada. Il y a parlé de son implication dans la communauté, de son engagement social et de ses préoccupations environnementales.

## Des communications en constante évolution

DEPUIS SA CRÉATION, EN SEPTEMBRE 2005, *Le Jeanne-Mance* paraît en versions papier et électronique. En réalité, c'est le même bulletin diffusé sous deux formes différentes. Les internautes seront heureux d'apprendre qu'à compter de ce numéro, *Le Jeanne-Mance* paraît aussi sous forme d'infolettre. Conçu spécialement pour le Web, ce nouveau format offre plusieurs avantages, dont celui d'être plus facile à lire à l'écran. Plus besoin de « zoomer » continuellement pour grossir les caractères! À partir du sommaire qui apparaît sur la page d'accueil, un simple clic vous mène directement au texte qui vous intéresse. Il est facile d'imprimer les articles lorsque c'est nécessaire, et de nombreux liens permettent d'accéder rapidement aux documents ou aux sites Web cités dans les textes. Le format infolettre offre également la possibilité de publier plusieurs photographies sur un même sujet, en couleur bien entendu. Une barre d'outils vous permet même de partager les articles qui pourraient intéresser vos

amis et vos contacts via leur adresse courriel ou leur compte Facebook ou Twitter. Prenez quelques minutes pour explorer cette nouvelle version du bulletin d'information du CSSS. Vous serez à même de constater que l'édimestre du Service des communications, Patrick Lemay, a un talent fou. Bonne lecture!

### L'imagination au rendez-vous

Dans un précédent numéro du *Jeanne-Mance*, nous vous annonçons qu'à la suite d'une consultation créative lancée aux membres du personnel, le comité de régie avait retenu un slogan destiné à être utilisé dans les communications du CSSS. La mission du jury, qui consistait à ne retenir qu'une des 146 propositions reçues, s'était avérée plus délicate et ardue que prévue.

*CSSS Jeanne-Mance: notre mission, votre santé* a maintenant trouvé son look. Le Service des communications est très fier de vous présenter aujourd'hui la nouvelle signature visuelle de l'établissement. Vous la verrez de plus en plus souvent, déclinée en quatre couleurs évocatrices des saisons qui rythment nos vies.

CSSS JEANNE-MANCE

**NOTRE MISSION VOTRE SANTÉ**

### ADOPTION D'UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE AU CSSS JEANNE-MANCE

## Vers une saine alimentation

L'ACCÈS À UNE OFFRE ALIMENTAIRE DE QUALITÉ est un aspect important du maintien de la qualité de vie et de la santé des usagers et des employés. Aussi, le conseil d'administration du CSSS Jeanne-Mance adoptait une ligne de conduite en cette matière le 25 mai dernier. La *Politique alimentaire: vers une saine alimentation* vise à promouvoir et à mettre en place les conditions nécessaires à un environnement favorable à l'acquisition et au

maintien de saines habitudes alimentaires. Compte tenu du nombre d'activités liées à l'alimentation dans l'établissement, cette politique a une portée considérable, qui ne se limite pas à offrir des repas et des collations de haute valeur nutritive aux résidents des centres d'hébergement. Elle vise également à intégrer les principes du développement durable à l'ensemble des activités des services alimentaires, notamment en diminuant la production de matières résiduelles et en réduisant l'impact sur l'environnement de chacune des étapes du cycle: production, approvisionnement, entreposage, préparation et service.

En plus d'assurer la qualité globale des boissons et des aliments offerts dans l'établissement, la politique alimentaire prévoit la mise en place de diverses activités d'éducation sur la saine alimentation, afin d'accroître les compétences du personnel et des clientèles des services alimentaires. Elle comporte également la mise sur pied d'un comité de suivi qui veillera à en assurer l'application. L'alimentation au CSSS Jeanne-Mance, c'est une affaire de santé et de qualité!





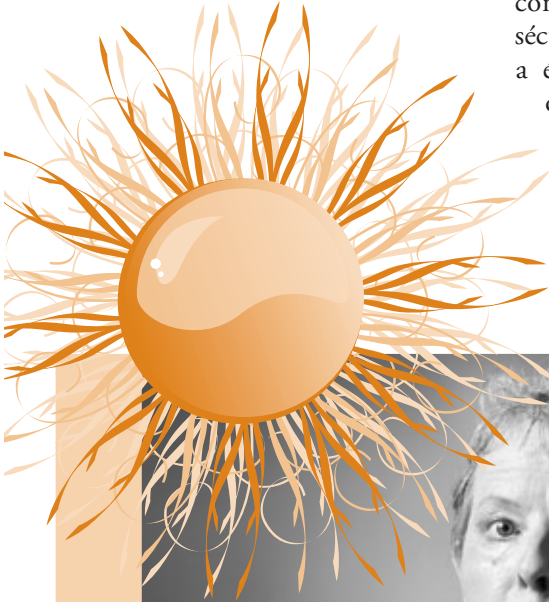
## Chaleur accablante

*De nouvelles mesures mises en place*

LE 22 JUILLET DERNIER, la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal amorçait la phase intervention du plan régional sociosanitaire de prévention et de protection en cas de chaleur accablante et extrême ou de canicule.

Les CSSS de Montréal ont un rôle important à jouer lorsque surviennent ces périodes de chaleur. Ils doivent, notamment, s'assurer de la mise en place des mesures adoptées à la suite de la publication du rapport du directeur de santé publique sur la canicule de 2010. Pour

mémoire, la canicule avait causé 106 décès dans la communauté. Les mesures comprennent, entre autres, la mise en disponibilité d'une halte climatisée pour accueillir la clientèle vulnérable du territoire. Le CSSS Jeanne-Mance a ouvert la sienne sur le site du CLSC des Faubourgs, rue de la Visitation. Les personnes jugées les plus susceptibles d'avoir des complications pendant les périodes de canicule, selon l'évaluation des intervenants du CSSS en fonction de divers critères de vulnérabilité, ont été invitées à venir y passer quelques heures. Le conseiller en mesures d'urgence et en sécurité civile du CSSS, Simon Bernier, a également fait appel à la solidarité des partenaires et des commerçants qui disposent de lieux climatisés, pour qu'ils acceptent la présence des personnes du territoire vivant en situation d'itinérance. Ces personnes sont considérées comme particulièrement vulnérables.



### ÉCLOSIONS D'INFLUENZA ET DE GASTROENTÉRITE

## Un bilan très positif

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2010 et le 30 avril 2011, le CSSS Jeanne-Mance a enregistré un taux d'incidence des écloisions d'influenza et de gastroentérite nettement moins élevé que celui observé au cours de la même période dans les autres établissements de santé de la région montréalaise. La vigilance du personnel des soins et des services d'hygiène et de salubrité des centres d'hébergement ainsi que l'instauration rapide des mesures de prévention et de contrôle des infections au moment opportun ont largement contribué à limiter les écloisions et à en diminuer les conséquences sur la santé des résidents, du personnel et des bénévoles.

#### Écloisions d'influenza

Durant la saison grippale, 33 écloisions d'influenza confirmées sont survenues dans 26 centres d'hébergement de la région montréalaise. Ces écloisions ont duré en moyenne huit jours et ont affecté 629 résidents. Au CSSS Jeanne-Mance, il n'y a eu que trois écloisions d'influenza, qui ont touché 14 résidents.

#### Écloisions de gastroentérite

Au cours de la même période de référence, 102 écloisions de gastroentérite ont été déclarées dans 69 établissements de la région montréalaise. Ces écloisions, d'une durée moyenne de neuf jours, ont affecté 1701 patients. Le CSSS Jeanne-Mance n'a connu qu'une écloision pour l'ensemble de ses centres d'hébergement. Neuf résidents ont été touchés, pendant une période moyenne de sept jours.

L'information concernant les écloisions qui surviennent dans les centres d'hébergement est toujours disponible dans la section Actualités du site Web du CSSS Jeanne-Mance. Les dates de début et de fin de la restriction des visites des unités touchées par les écloisions y sont indiquées, afin d'éviter que les familles et les proches des résidents ne se déplacent inutilement. Prenez l'habitude de visiter le

[www.csssjeannemance.ca](http://www.csssjeannemance.ca).



### MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

## Un automne de rencontres



Grâce aux efforts soutenus déployés au cours des derniers mois par le personnel, les gestionnaires, les médecins, les bénévoles et les membres du conseil d'administration du CSSS Jeanne-Mance, il est aujourd'hui possible de porter notre regard vers l'avenir. Conformément au mandat qui m'a été confié par le conseil et dans la perspective de réactualiser les orientations et la vision stratégique du CSSS pour les prochaines années, j'entreprendrai bientôt une tournée des équipes afin de stimuler et de nourrir cette réflexion importante pour la population, les usagers et les résidents de notre territoire. Je compte également m'entretenir avec les conseils, comités et instances qui jouent un rôle majeur au sein de l'établissement, ainsi qu'avec nos précieux partenaires, qui donnent à nos actions leur réelle portée dans la communauté.

C'est donc sous le signe de la rencontre que débute l'automne au CSSS Jeanne-Mance. Je suis très heureuse de constater que les activités et les événements qui se dérouleront prochainement nous permettront de partager nos connaissances et d'échanger sur les enjeux importants pour la population du territoire. Ainsi, le deuxième Rendez-vous Jeanne-Mance sur la prévention du suicide, auquel participeront de nombreux partenaires et des intervenants du CSSS, favorisera notamment la mise en place de stratégies novatrices et porteuses d'espoir. Le colloque Milieu de vie, attendu des membres du personnel qui travaillent en hébergement, sera axé sur la force du travail d'équipe. De plus, nous soulignerons bientôt des événements importants, à commencer par le 15<sup>e</sup> anniversaire de l'équipe d'Urgence psychosociale-Justice. La diffusion des multiples « bons coups » de nos équipes, au cours de la séance publique d'information du CSSS, le 27 octobre prochain, figure également sur la liste des événements heureux. C'est également cet automne que nous recevons les visiteurs d'Agrément Canada et du Conseil québécois d'agrément. Ils ont pour mandat de mesurer la qualité et la sécurité des soins et des services que nous offrons à la population. Nous abordons ce processus comme une autre occasion de s'améliorer.

D'autres projets d'envergure seront aussi mis en œuvre sous peu, dont la relocalisation de l'Unité de réadaptation fonctionnelle intensive et de l'hôpital de jour. De plus, notre établissement pourra très bientôt se targuer d'être à la fine pointe de la technologie avec l'ouverture de sa nouvelle pharmacie complètement informatisée et écologique. Une première dans le réseau!

Des projets stimulants voient le jour au CSSS Jeanne-Mance. Ils sont à l'image du dynamisme des équipes qui y travaillent. La lecture de ce numéro du *Jeanne-Mance*, qui est diffusé désormais sous une nouvelle forme électronique plus dynamique, vous en fournira quelques exemples. Plus que jamais, notre mission, c'est votre santé. Bonne rentrée!

### NOUVELLES DE LA FONDATION



## Des résultats impressionnants!

En juin dernier, la Fondation CSSS Jeanne-Mance rendait publics les résultats de son exercice financier 2010-2011. Avec une fierté bien légitime, la présidente du conseil d'administration, Guylaine Lehoux, et la présidente-directrice générale, Michelle Mercier, annonçaient par voie de communiqué que les contributions de la Fondation au CSSS Jeanne-Mance ont été de 500 697 \$ en 2010-2011. Au nom des membres du conseil d'administration, elles ont profité de cette annonce pour remercier les donateurs, les partenaires et tous les collaborateurs qui ont contribué à ce succès éblouissant. Soulignons que, par rapport à l'année précédente, les revenus ont augmenté de 24%. Année après année, la Fondation soutient les programmes du CSSS, tant en hébergement que dans la communauté, ainsi que divers projets de recherche.

#### À vous de jouer!

La campagne de financement 2011-2012 de la Fondation bat son plein. Vous avez jusqu'au 28 octobre pour vous procurer un des 1000 billets qui vous permettra peut-être de gagner un des dix crédits-voyages d'une valeur de 2500 \$ chacun. Ils seront tirés une fois par mois à compter du deuxième mercredi de novembre. Les billets, au coût de 100 \$, sont en vente dans toutes les installations du CSSS ou à la Fondation, au 514 842-7180, poste 7300.



## Virus du papillome humain

LE VIRUS DU PAPILLOME HUMAIN (VPH) est un des virus les plus répandus dans le monde et cause la quasi-totalité des cancers du col de l'utérus. Il se transmet facilement par contact cutané au cours d'une activité sexuelle, même sans pénétration. Entre 70 et 80% des hommes et des femmes sont infectés par ce virus au moins une fois au cours de leur vie. Souvent, la personne infectée ne présente aucun symptôme et peut le transmettre sans le savoir.

La vaccination contre le VPH avant le début des relations sexuelles et le dépistage du cancer du col de l'utérus sont d'excellents moyens de lutter contre ce cancer. Comme la réponse immunitaire au vaccin est la meilleure entre l'âge de 9 et 11 ans, le programme de vaccination contre le VPH est offert aux filles en 4<sup>e</sup> année du primaire. Jumelé au vaccin combiné contre les hépatites B et A, il est administré en deux doses, l'une à l'automne et l'autre à l'hiver. Une troisième dose est donnée en 3<sup>e</sup> secondaire, à l'âge où s'accroît le risque d'exposition au VPH. Le vaccin est sécuritaire et les réactions allergiques graves très



rars. De plus, il offre une protection qui dure de nombreuses années.

Plusieurs documents qui s'adressent tant aux parents qu'aux adolescentes sont disponibles sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux ([www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?vaccin\\_contre\\_vph](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?vaccin_contre_vph)).

## Itinérance et limites intellectuelles

LE PERSONNEL DU CSSS JEANNE-MANCE COMPTE DES INTERVENANTS QUI SONT À LA FOIS PRATICIENS ET CHERCHEURS. ILS FORMALISENT LEUR EXPÉRIENCE DE TERRAIN DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE EN VUE DE PARTAGER ET DE TRANSMETTRE LEURS CONNAISSANCES. LA DÉSIGNATION DE CENTRE AFFILIÉ UNIVERSITAIRE ATTRIBUÉE AU CSSS FAVORISE CE TYPE D'ASSOCIATION.

SYLVAIN PICARD est psychoéducateur au sein de l'équipe Itinérance et services migrants de la Direction des services généraux et des programmes spécifiques du CSSS Jeanne-Mance. Il fait partie de ce groupe d'intervenants qui intègrent des activités de recherche à leur travail. Depuis neuf ans, M. Picard offre des services de psychoéducation à des personnes itinérantes ayant des capacités intellectuelles limitées. Pendant trois années, il a effectué des recherches sur cette clientèle en collaboration avec Céline Mercier, responsable scientifique de l'équipe Déficience intellectuelle, troubles envahissants du développement et intersectorialité et directrice scientifique au Centre de réadaptation Lisette-Dupras, et Caroline Loyer, intervenante au Chaînon. Les résultats de leurs travaux viennent de paraître dans deux publications prestigieuses, la *Revue francophone de la déficience intellectuelle* et le *Journal of Intellectual Disability Research*.

Les résultats de son étude rétrospective des dossiers de l'équipe Itinérance montrent que les personnes aux capacités intellectuelles limitées qui se sortent le mieux de l'itinérance sont celles qui y sont restées le moins longtemps ou celles qui présentaient le moins de problématiques au départ. Les observations cliniques donnent à penser que les personnes qui bénéficient d'un suivi psychoéducatif régulier, d'un suivi



médical au CSSS Jeanne-Mance et d'un réseau social sain peuvent aspirer à une plus grande stabilité dans leur vie et à une meilleure participation sociale.

Depuis le printemps 2011, Sylvain Picard est praticien chercheur au Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS) du CSSS Jeanne-Mance. Ses données de base permettront d'effectuer une étude longitudinale afin d'évaluer les effets de ses interventions auprès de cette clientèle.

L'article publié dans la *Revue francophone de la déficience intellectuelle* est disponible au [www.rfdi.org/files/PICARD\\_v22.pdf](http://www.rfdi.org/files/PICARD_v22.pdf). On peut lire le résumé de l'article paru dans le *Journal of Intellectual Disability Research* au [www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21241395](http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21241395).

## L'allaitement en public, un geste naturel



L'allaitement maternel sur la santé de la mère et sur celle de l'enfant est liée à la durée et à l'exclusivité de l'allaitement. C'est pourquoi toutes les grandes organisations de la santé recommandent l'allaitement maternel exclusif pour les six premiers mois de vie et soulignent que celui-ci devrait être poursuivi après l'introduction d'aliments solides jusqu'à deux ans et au-delà<sup>1</sup>.

Le Comité régional en allaitement maternel (CRAM), qui regroupe la Direction de santé publique de l'ASSS de Montréal, les centres hospitaliers accoucheurs et les CLSC de l'île de Montréal, la Ligue La Leche, Nourri-Source, des cliniques spécialisées en allaitement, des consultantes diplômées en lactation et des chercheurs, mène actuellement une campagne sur le thème *L'allaitement en public,*

*un geste naturel.* Cette activité d'information vise à sensibiliser la population au droit, pour le nourrisson, d'être allaité en tout temps et en tout lieu. Le CSSS Jeanne-Mance franchit actuellement l'étape ultime de préparation pour devenir

À MONTRÉAL, 88% DES MÈRES décident d'allaiter leur nouveau-né à la sortie des services de maternité. Cependant, très rapidement, parfois après quelques semaines, ce taux décline de manière accélérée. Seulement 4,5% des mères montréalaises allaitent encore exclusivement leur bébé lorsque celui-ci atteint l'âge de six mois.

Les études des dernières années montrent que l'intensité des effets de

un établissement agréé par le programme international Initiative des Hôpitaux amis des bébés. Il a déjà mis en place une série de mesures qui favorisent l'allaitement maternel, dont des salles d'allaitement dans les CLSC et du soutien postnatal aux nouvelles mamans.

La Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2011 aura lieu du 1<sup>er</sup> au 7 octobre. Visitez le [www.montreal.nourri-source.org](http://www.montreal.nourri-source.org) pour connaître les activités qui marqueront l'événement. Pour plus d'information sur les services offerts aux mères allaitantes par le CSSS, visitez la section Services aux enfants, aux parents et aux familles de notre site Web ([www.csssjeannemance.ca](http://www.csssjeannemance.ca)). Vous y trouverez, notamment, l'horaire des rencontres sur l'allaitement et celui des ateliers offerts aux parents et aux enfants.

L'allaitement favorise le développement d'une relation privilégiée de la mère avec son enfant. Le lait maternel est toujours prêt et à la bonne température!

1. Source: [www.dsp.santemontreal.qc.ca](http://www.dsp.santemontreal.qc.ca)

### Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION ET RÉDACTION: Pierre Bruneau • COLLABORATEURS: Simon Bernier, Martine Dubois, Sylvie Goyette, Louise Lefebvre, Patrick Lemay, Sylvain Picard, Marie-Ève Provencher, Maria Ricciardelli, Annie Ruel • RÉVISION: Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE: Jean Frenette Design • IMPRESSION: Groupe Laurier

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE: 155, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal (Québec) H2T 1H4 • Courriel: [lejeannemance@sss.gouv.qc.ca](mailto:lejeannemance@sss.gouv.qc.ca) • Site Web: [www.csssjeannemance.ca](http://www.csssjeannemance.ca)

À NOTER: le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.